



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU R.P.I. EN PAYS D'ARTHEZ

Séance du 16 juin 2020

Le seize juin deux-mille vingt à vingt heures, le Conseil syndical du R.P.I. en Pays d'Arthez s'est réuni sous la présidence de Monsieur Sébastien LAMOUREUX.

Présents : Hervé LAFITTE, Maryse PAYBOU, Thérèse PORLIER, Sébastien LAMOUREUX, Michèle LAHOURCADE, Émilie DUTRIPON, Hubert PERON, Stephanie CAMDAVANT, Cyrille BOIRON, Aboubacar DIALLO, Gilles DIAS, Laurent CAMGUILHEM, Sébastien FERRAN, Coralie PIGEON, Geneviève DARZACQ, Nadine HERVÉ, Martine DUCASSOU.

Absent / excusé : -

Secrétaire de séance : Stephanie CAMDAVANT

Le Président sortant prend la parole et présente les nouveaux membres titulaires et suppléant du SIRP en Pays d'Arthez.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CASTEIDE-CAMI	DUTRIPON Émilie	DUCASSOU Martine
	PERON Hubert	FERRAN Sébastien
CESCAU	CAMDAVANT Stéphanie	DIAS Gilles
	BOIRON Cyrille	PIGEON Coralie
VIELLENAVE-D'ARTHEZ	LECOMTE Marie-France	DARZACQ Geneviève
	DIALLO Aboubacar	CAMGUILHEM Laurent
	LAHOURCADE Michèle	HERVÉ Nadine

Les statuts du syndicat disposent qu'il y ait un président et un vice-Président.

M. LAMOUREUX explique aux membres les bases d'une bonne gouvernance.

En faveur de l'âge, Mme LECOMTE prend la parole pour mener et présider cette nouvelle élection.

Mme CAMDAVANT est nommée secrétaire de séance.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

Mme LECOMTE procède à la lecture du déroulement du vote et demande à l'Assemblée qui se propose à la candidature de la présidence.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Candidatures : Marie-France LECOMTE

Premier tour de scrutin.

- Nombre de bulletins : 7
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

Après dépouillement,

Marie-France LECOMTE a obtenu 7 voix.

Mme LECOMTE Marie-France ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Présidente du SIRI en Pays d'Arthez.

Mme LECOMTE demande à l'Assemblée qui se propose à la candidature de la vice-présidence

ÉLECTION DU VICE- PRÉSIDENT

Candidatures : Michèle LAHOURCADE

Premier tour de scrutin.

- Nombre de bulletins : 7
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

Après dépouillement,

Michèle LAHOURCADE a obtenu 7 voix.

Michèle LAHOURCADE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée vice-Présidente du SIRP en Pays d'Arthez.

Mme LECOMTE prend la parole et remercie les membres du SIRP ainsi que les Maires des 3 communes du RPI.

VOTE DES INDEMNITÉS DE FONCTION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE
--

Mme LECOMTE annonce les projets à court terme : la reprise de l'école à compter du 22 juin 2020, le prochain Conseil d'école le 29 juin 2020, le vote du budget primitif et le vote des indemnités de fonction de la Présidente et de la vice-Présidente, ajoutée à l'ordre du jour ce 16 juin 2020.

/ Indemnités votées par le Conseil Syndical :

	Taux voté par le Conseil Syndical en % de l'indice 1027	Montant de l'indemnité mensuelle Au 17 juin 2020
Présidente	4.411%	171.56 €
Vice-Présidente	1.911%	74.33 €
Montant global mensuel des indemnités allouées :		245.89 €

A compter du 17 juin 2020, les indemnités de fonction de la Présidente s'élèveront à 171.56€ brut et les indemnités de fonction de la vice-Présidente s'élèveront à 74.33€ brut.

Une prochaine réunion se tiendra, sous réserve de confirmation, le 6 juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.